

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**

**Déposé / Reçu le**

**03 DEC. 2020**

au greffe du tribunal de l'entreprise  
**francophone de Bruxelles**

\*20147656\*

de

N° d'entreprise : **0203 071 973**

Dénomination

(en entier) : **Brulabo**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société coopérative à responsabilité limitée (association de communes)**

Adresse complète du siège : **Avenue du Maelbeek 3, 1000 Bruxelles**

**Objet de l'acte :** - Démission de deux administrateurs et désignation de leurs remplacements (CA du 27.06.17 et 23.06.19). Renouvellement du Conseil d'administration suite aux dernières élections communales (AG 03.10.19)

Extrait du CA du 27.06.2017

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL ET INTEGRATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR

Le Conseil d'administration prend acte de la démission de Mme Joëlle PETIT en qualité d'administratrice. M. Hassan CHEGDANI, conseiller communal d'Ixelles, intègre donc le conseil d'administration du fait qu'il était le premier candidat non-élu lors du scrutin de la dernière Assemblée générale.

De raad van bestuur neemt kennis van het ontslag van Mevr. Joëlle PETIT als raadslid. De h. Hassan CHEGDANI, gemeenteraadslid van Elsene, wordt lid van de raad van bestuur daar hij de eeste niet-gekozen kandidaat was bij de verkiezing van de laatste Algemene vergadering.

Extrait du CA du 26.03.2019

2. ADMINISTRATEUR. - Démission de M. Michel BRUYLANT et désignation de M. Tristan ROBERTI, conseiller communal de Watermael-Boisfort.

Suite aux dernières élections communales, il apparaît que M. Michel BRUYLANT, délégué de la commune d'Uccle, n'est pas réélu. Conformément aux statuts, il est réputé démissionnaire du Conseil d'administration de Brulabo.

Selon les statuts, ce mandat revient au premier candidat non-élu lors du scrutin de la dernière Assemblée générale. M. Christophe DE BEUKELAER ayant décliné la proposition, c'est M. Tristan ROBERTI, conseillé communal de Watermael-Boisfort, qui le remplacera comme administrateur. Ce mandat prendra fin à la future Assemblée générale qui se tiendra le 18 juin 2019.

Le Conseil d'administration prend donc acte de la désignation de M. Tristan ROBERTI comme administrateur.

Extrait de l'AG du 3 octobre 2019

1. Scrutin pour le renouvellement des mandats d'administrateur.

Conformément aux articles 17 et 19 des statuts, il est procédé, au cours de la séance, au renouvellement des mandats des Présidents, Vice-Président et 7 administrateurs.

(...)

M. Fabian MAINGAIN reprend donc la présidence de Brulabo

Mme Danielle EVRAUD la vice-présidence.

(...)

Se voient donc attribuer les mandats d'administrateurs :

1.Mme Elise WILLAME

2.Mme Leticia SERE

3.Mme Isabelle DE CONINCK

4.M. Charles SIX

5.Mme Françoise de HALLEUX

6.Mme Carine KOLCHORY

7.M. Jérôme TOUSSAINT

Réserve  
au  
Moniteur  
belge

(s) VIVEGNIS Jacques, Directeur